

Plan d'équilibre des finances publiques : un bricolage improvisé et injuste !

Le premier ministre vient d'annoncer le 7 novembre 2011 les nouvelles mesures d'économie du plan d'équilibre des finances publiques. Ce plan a pour objectif de dégager 65 milliards d'euros d'ici 2016 dont 18,6 milliards d'euros pour les années 2012/2013 afin de réduire les déficits publics. Pour la seule année 2012 le montant des mesures d'économie arrêtées s'élève à 7 milliards d'euros qui vient s'ajouter à celui du premier plan de mesures adopté au mois d'août qui s'élève à 11 milliards d'euros.

Deux plans en l'espace de moins de trois mois témoignent d'une certaine forme d'improvisation du gouvernement pour faire face à la crise financière et économique alors que la prévision de croissance en forte décélération était connue déjà au mois d'août ainsi que le montant de notre endettement.

Cette improvisation confirme le désarroi et l'incompétence de la droite à gérer les finances publiques avec rigueur (mot qu'elle réfute en permanence alors que c'est un principe de base de tout gestionnaire) tout en traçant des perspectives de relance économique de nature à favoriser la consommation, l'emploi et donc la croissance.

Il se dégage de tout cela en première lecture une impression de « bricolage » dans les mesures arrêtées mais aussi et surtout une profonde injustice sociale car ces décisions-pèseront financièrement fortement sur les budgets des ménages et principalement sur les plus pauvres et ceux des classes moyennes.

En effet, derrière l'augmentation du taux de TVA de 5,5 à 7% qui ne concernera pas les produits alimentaires de premières nécessité, ni l'énergie et les services pour les personnes handicapées, seront touchés les achats portant sur les transports et les déplacements, le logement social, la restauration collective, les loisirs (cinéma, théâtre...), la redevance sur la gestion des déchets et de l'assainissement, les livres...

A cela s'ajoute la modification apportée à la revalorisation des prestations familiales et des aides au logement qui se traduiront par une diminution du montant de celles-ci au regard de l'inflation du coût de la vie. Comble de l'hypocrisie, comme si, ces prestations étaient responsables de la crise et de notre endettement ! Il faut rappeler que 60% des personnes qui perçoivent des aides au logement relèvent du seuil de pauvreté.

J'ajoute même que ce plan de rigueur est empreint d'une malhonnêteté dans sa présentation car pour certaines mesures il ne développe pas les conséquences financières qui sont liées aux décisions prises comme par exemple le gel du barème des impôts pour les deux années à venir qui équivaut mécaniquement à une hausse des impôts.

Je peux également évoquer le gel des rémunérations du Président de la République et des ministres jusqu'au rétablissement des équilibres de nos finances publiques alors que depuis

deux ans déjà les rémunérations sont gelées. Ce gel est effectif dès lors que les rémunérations sont calculées sur la base de l'évolution du point d'indice de la fonction publique qui lui est bloqué depuis deux ans.

Cette mesure de gel a pour conséquence d'indiquer a contrario que la rémunération des fonctionnaires dans notre pays sera elle aussi bloquée pour les prochaines années : les fonctionnaires apprécieront.

Je ne peux pas passer sous silence aussi l'accélération de la réforme des retraites qui consiste à avancer d'un an le passage de l'âge légal de la retraite à 62 ans (2017 à la place de 2018). Cette mesure concerne les populations nées entre 1954 et 1956 c'est-à-dire principalement des personnes qui ont commencé à travailler dès l'âge de 18 ans.

Ce qui signifie que ces personnes devront continuer à travailler et attendre 62 ans même si elles ont toutes leurs annuités pour une retraite à taux plein ; elles cotiseront donc « gratuitement », sans en bénéficier par l'augmentation du montant de leur retraite

Cette mesure, elle aussi injuste socialement, constitue une fuite en avant car si elle permet d'économiser 4,4 milliards d'euros sur la période 2012-2016, dans les faits nous savons qu'en 2017 notre système des retraites sera toujours déficitaire.

Enfin et sans faire preuve de démagogie, force est de constater que le haut de la pyramide sociale constitué par les couches sociales les plus riches demeure relativement épargné et privilégié.

A titre d'exemple, la réforme engagée sur l'ISF (impôt sur la fortune) diminuera l'an prochain les recettes liées à cet impôt, le bouclier fiscal qui concerne justement ces contribuables n'est toujours pas supprimé et il n'est pas prévu de nouvelles tranches d'impôts pour les hauts revenus.

Alors ne fallait-il rien faire ? Non car personne ne conteste aujourd'hui la réalité de la crise financière et économique, ni l'ampleur de notre endettement et des déficits publics au niveau européen.

Seulement les mesures arrêtées dans les deux plans successifs ne sont pas adaptées pour apporter des réponses durables à la crise comme le soulignent aujourd'hui de nombreux économistes de toutes obédiences philosophiques et politiques.

Vraisemblablement, ces mesures ne sont même pas adaptées pour faire bonne figure devant les agences de notation afin de préserver le fameux « triple A » qui nous garantit un taux d'emprunt parmi les plus bas au plan européen pour financer notre endettement. Cette situation conduit les économistes à prévoir qu'à très court terme (cet hiver) le gouvernement sera obligé de prendre des mesures d'austérité.

A très court terme, il existe des marges financières pour dégager des économies budgétaires de nature à réduire notre endettement et qui soient équitables. Je pense aux fameuses niches fiscales pointées récemment par les services du Ministère des Finances et à la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires puisqu'il est prouvé que cette défiscalisation n'a pas créé en volume global plus d'heures supplémentaires ni d'emplois nouveaux bien entendu (le coût de cette mesure est de 4,4 milliards d'euros)

A plus long terme, seule des mesures s'appuyant sur de profondes réformes nous permettront à la fois de réduire et de supprimer progressivement notre endettement tout en investissant dans la recherche, l'innovation, l'Education pour créer les conditions de la croissance synonyme de développement de notre pays et d'espérance pour les nouvelles générations.

Pour cela, il appartiendra au nouveau Président de la République qui je le pense sera F. Hollande et à la Gauche de mettre en œuvre des réformes de société indispensables à savoir : la réforme fiscale, la réforme des retraites et de la dépendance, de la décentralisation, de l'aménagement et du développement durable.

Cependant il faut être honnête et dire publiquement que nous serons tous concernés par les mesures liées à ces réformes mais elles seront d'autant plus acceptables et acceptés qu'elles auront des impacts financiers favorisant la justice et le progrès social.

A l'expérience et au regard des pratiques la justice sociale c'est bien fondamentalement ce qui différencie encore la gauche de la droite si d'aucuns cherchaient encore des différences entre les deux.

Alain GOZE